



LAP'AILE

Bulletin d'information technique des pôles avicole et cunicole des Pays de la Loire – n°9 – 2020/2021



Le mot des présidentes

L'arrêt du GIE élevage des Pays de la Loire fin mars 2020, a obligé les filières à s'organiser individuellement pour faire perdurer le dynamisme des sections cunicoles et avicoles présentes ordinairement au sein du GIE élevage des Pays de la Loire. Eleveurs et acteurs de l'amont/aval, ont su rebondir ensemble et contribuer à la continuité de ce qui existait par l'adhésion au CRAVI pour les filières avicoles et en créant l'interprofession INTERLAP Pays de la Loire pour le lapin.

L'année 2020 aura été touchée par l'actualité sanitaire COVID, qui a eu de fortes répercussions sur de petites filières telles que le canard, pigeon, gibier, lapin, ... La perte de débouchés dans la restauration hors domicile, à l'export, par les rayons traditionnels à la coupe, mais aussi sur les marchés a mis et met toujours à mal de nombreux opérateurs. Certains dispositifs d'urgence (aides au stockage privé européen, aide Conseil Départemental 85 et ajustement du 2nd AAP PCAE 2020 pour la filière canard) auront permis de soutenir les éleveurs, néanmoins, un retour à la normale se fait grandement attendre.

La pression sanitaire dans les élevages est à nouveau très élevée en cette fin d'année (IA sur le territoire). Ces crises ont eu de fortes répercussions sur les filières ces dernières années, c'est pourquoi, il est indispensable que tous les maillons des filières avicoles et cunicoles continuent leurs efforts vers une meilleure gestion de la biosécurité. Elle est l'affaire de tous, aussi le site influenza.itavi.asso.fr préconise des recommandations adaptées à toutes les productions.

Le dispositif d'aide PCAE géré par la Région des Pays de la Loire, en partenariat avec la DRAFF et les professionnels des filières de production arrive au terme de son plan 2014-2020 (avec deux années de transition en 2021-2022). Il aura fortement contribué à la modernisation du parc de bâtiments avicoles, permettant de répondre aux enjeux sociétaux actuels et de gagner en compétitivité. Cette fin de plan PCAE aura permis à la filière cunicole de se rapprocher des objectifs rédigés dans le plan filière national cunicole quant aux modes d'élevages alternatifs. Deux chantiers sont actuellement en réflexion : l'articulation des années de transition PCAE 2021-2022 avec le Plan de Relance proposé par le gouvernement ET la refonte totale du dispositif PCAE pour le prochain plan 2023-2027.

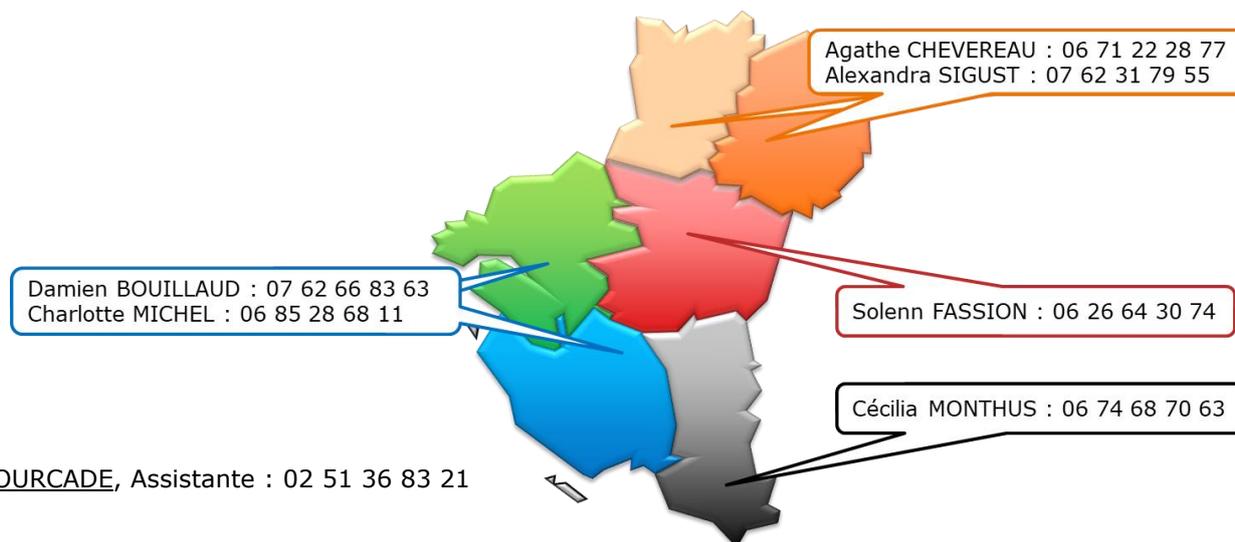
Les conseillers avicoles des Chambres d'agriculture de la région sont à votre disposition pour des conseils techniques, économiques et réglementaires.

Rester bien informé est aussi gage de progression.

Isabelle LEBALLEUR et Anne-Marie POUPARD (respectivement présidentes des sections avicole et cunicole de la CAPDL).

Vos contacts par départements

Suite au départ d'Estelle Pelletier (Chef service Filières Animales), Anne-Laure Boulestreau-Boulay devient responsable équipe monogastriques et Florent Wiczorek devient adjoint de Patrick Louis (Chef direction Elevage) et coordonnera l'activité monogastrique en appui d'Anne-Laure.



Laura FOURCADE, Assistante : 02 51 36 83 21

Aides



> PCAE Pays de la Loire

Plus de 1010 dossiers avicoles et cunicoles ont été aidés lors du plan 2014-2020, ce qui représente plus de 45 M€ de subventions distribuées (chiffres hors 2nd AAP 2020). La particularité de ce 2nd AAP 2020 a été le soutien déployé à la filière canard, et les adaptations du règlement PCAE proposées en conséquence. Selon les résultats provisoires, 27 dossiers sur les 93 déposés au 2nd AAP 2020 concernent des éleveurs de canards (23 en Vendée). Avec quelques ajustements, ces adaptations canards de chair et repro ont été reconduites pour 1^{er} AAP 2021.

Avec la fin du dispositif PCAE en 2020, les années 2021/2022 dites 'de transition' vont permettre une continuité de soutien aux éleveurs ligériens. Seules quelques adaptations apparaissent au 1^{er} AAP 2021, en lien avec le plan de relance proposé par l'état et le soutien à la filière canard (cité plus-haut). D'autres modifications et révision de grille ont été soumises pour le 2nd AAP 2021. Ces AAP sont attendus : **du 05/01/2021 au 12/03/2021 ; et courant de l'été 2021 (de juin à août).**

Enfin, des groupes de travail ont été montés afin que chaque filière (chair, gras, pondeuse, repro, CC, gibier et pigeon) définisse clairement ses ambitions pour le futur dispositif d'investissements en lien avec la programmation 2023-2027.

> Plan de relance de l'état

Le plan de relance annoncé par le gouvernement le 03/09/2020 comporte un volet consacré à la transition agricole, alimentaire et forestière. Les 21 mesures de ce volet peuvent être regroupées en 5 thématiques, dont 2 d'intérêt pour nos filières amont élevage :

1. Filière animales : modernisation, sécurité sanitaire et bien-être animal (BEA)

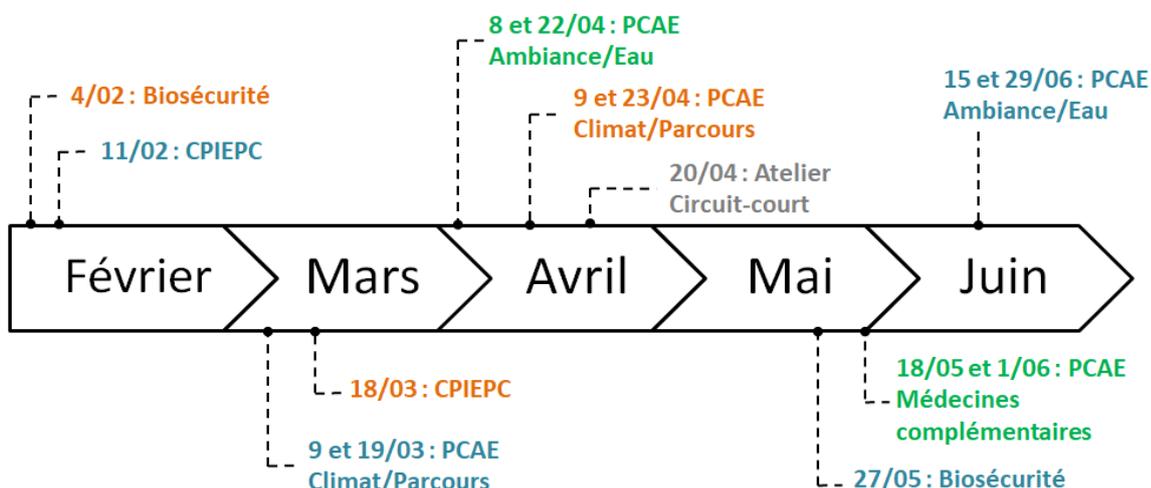
Le budget alloué à la mesure 'pacte biosécurité et BEA en élevage' s'élève à 100M€. Pilotée par la DGPE et DGAL en lien avec les Régions (via le PDR), cette mesure permettra aux éleveurs d'investir pour renforcer la prévention des maladies animales tout en améliorant les conditions d'élevage au regard du BEA. Le 'socle national' précisant les investissements immatériels et matériels en matière de BEA et biosécurité éligibles sera décliné par les régions dans leurs AAP PCAE, en fonction de leurs spécificités et priorisation. L'instruction des dossiers sera faite par les DDT(M), guichet unique et service instructeur du PCAE, la liquidation de l'aide par les DDT(M) et le paiement par l'ASP. Enfin, l'enveloppe sera répartie entre les régions et gérée par les DRAAF.

2. Renouvellement des agroéquipements nécessaires à la transition agro-écologique et l'adaptation au changement climatique

Une enveloppe de 135 millions d'euros est prévue, notamment pour les investissements dans les matériels pour la qualité de l'air (couvertures de fosse et des fumiers), ainsi que les matériels d'épandage d'effluents (épandeurs à fumier de précision, rampes pendillards, enfouisseurs...). Les demandeurs éligibles sont les exploitations agricoles et leurs regroupements, les exploitations des lycées agricoles, les entreprises de travaux agricoles, les CUMA et les GIEE. Le taux d'aide est de 30% (bonification de 10 points pour JA, jeunes installés et CUMA). Le plafond de demande est de 40 000 €HT (150 000 €HT pour les CUMA). Les demandes sont à déposer auprès de France Agrimer, via une téléprocédure, à partir du 4 janvier 2021 et jusqu'au 31/12/2022. Tous les renseignements sur le site : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/PLAN-DE-RELANCE/Aide-au-renouvellement-des-agroequipements-necessaires-a-la-transition-agro-ecologique>

Contact : Florent WIECZOREK

Formations avicoles - 1^{er} semestre 2021



(49) : Angers

(72) : Le Mans

(85) : La Roche sur Yon

Lieu à définir selon les participants

Contact : Laura FOURCADE



> Formations continues

Formation	Description	Durée
PCAIE	Formations obligatoires pour obtenir les aides PCAE 3 <u>Thématiques en 2021</u> : <ul style="list-style-type: none"> . "Prévention sanitaire : ambiance et eau" . "Climat et parcours" . "Médecines complémentaires" 	2,5j
CPIEPC	Formation obligatoire pour connaître la réglementation bien-être du poulet de chair et obtenir le Certificat (pour éleveurs poulets claustrés)	1j
Biosécurité	Formation obligatoire pour appréhender l'arrêté biosécurité sur votre exploitation ; formation mixte aux FL (filiales longues) et CC (circuits-courts)	1j
Atelier CC	Formation sur les bases techniques pour la création d'un atelier de volailles avec une commercialisation en CC (circuit-court)	1j
TMS	Formation dispensée par un kinésithérapeute sur la prévention du mal de dos et des TMS en volailles/lapins ; date sur demande, sous réserve de 10 inscrits par session	1j

> Formations initiales

CS Avicole : « Conduite d'un élevage avicole » en apprentissage, partenariat avec l'IREO des Herbiers (85) et le lycée de la Germinière à Rouillon (72). Rentrée en septembre 2020 de 20 apprentis sur 2 classes.

Contacts : Alexandra SIGUST (72) et Damien BOUILLAUD (85)

Actions en cours

BOUQUET

Création d'une méthode opérationnelle d'évaluation de la multifonctionnalité des parcours de volailles permettant d'aider les éleveurs et techniciens à faire des choix pour l'aménagement et la gestion des parcours. Le webinaire de restitution du [projet](#) a eu lieu le 16 décembre 2020.

Alexandra SIGUST

AGATE

Plusieurs [livrables](#) (fiches de synthèse et vidéo) sont en ligne pour clôturer ce projet visant à mieux connaître l'exposition aux poussières des gaveurs afin de prévenir leur santé tout en garantissant des conditions d'élevage optimales aux animaux.

Charlotte MICHEL



ACTE

Courant novembre 2020, la CAPDL et la MSA créé un groupe de travail regroupant éleveurs cunicoles et gaveurs afin d'échanger sur la thématique commune : **Amélioration des Conditions de Travail des Eleveurs**. Prochaine rencontre début 2021 pour déterminer le plan d'action (ergosquelette, ergonomie des postes de travail,...).

Charlotte MICHEL

CLIMABAT

Adaptation des exploitations au changement climatique. Conduite des bâtiments d'élevage face aux pics de chaleur pour les filières volailles, porcs et bovins lait. Valorisation de références existantes sur des formats innovants pour les agriculteurs, conseillers et public en formation.

Damien BOUILLAUD

VALORAGE

Valorisation de parcours et de fourrages riches en protéines par les monogastriques biologiques

Développer la part des nutriments apportée par les parcours et fourrages, afin de diminuer mécaniquement la part de l'aliment concentré, grâce à un accroissement de l'affouragement des animaux en bâtiments et/ou une modification de la flore des parcours.

Mélanie GOUJON, Julie DERUWEZ

COCORICO

Codesign Compétitivité Recherche Innovation Consommateurs

Repenser l'élevage de poulets de chair de demain en combinant prix et attentes sociétales grâce à une démarche multi-acteurs, le codesign, la proposition d'innovations, tout en maîtrisant les surcoûts économiques.

Solenn FASSION, Agathe CHEVEREAU

BICOSE

Bien-être Animal, du Concept au Service de l'Élevage

Créations d'outils (supports et parcours de sensibilisation), à partir de références existantes afin de permettre une appropriation de la thématique du bien-être animal par les agriculteurs et les conseillers.

Alexandra SIGUST

Enquêtes avicoles

.Courant 2020/2021, les Chambres d'agriculture et l'ITAVI travaillent sur un nouveau logiciel commun de références techniques avicoles, qui permettra d'exploiter au mieux des données recueillies en élevages. Les références TE succinctes Grand-Ouest 2019 seront bientôt en ligne (CAPDL non participante).

.Courant 2021, les conseillers CAPDL enquêteront les élevages alternatifs de poules pondeuses volontaires.

Charlotte MICHEL



Pour en savoir plus

Retrouvez toutes nos publications, en **téléchargement gratuit** sur :

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

Rubrique

Publications / Animal / Lapin&Volaille